



PARCOURSUP



PARCOURSUP.....1 seul site

1 plateforme pour simplifier les démarches de pré-inscription dans l'enseignement supérieur

Novembre – Décembre

Phase d'information

- Les élèves rencontrent F.MOTTE. Faire le point sur les intentions d'orientation, ateliers d'orientation...
- Les élèves s'informent en ligne à l'occasion des Portes ouvertes, lors des immersions...
- Les jurys d'entretien(décembre et janvier)

Dés le **15 janvier 2018**: **s'appropriier l'outil.**

- Télécharger l'application **Parcoursup** sur le mobile
- Module de démonstration
- Tutoriel pour les parents
- Diaporama sur la procédure

Dés le 15 janvier 2018

- Consultations des fiches des formations: contenus, organisation des enseignements, taux de réussite, les débouchés, capacités d'accueil...
- Dates de journées portes ouvertes, immersions...

s'inscrire à partir du 22 janvier 2018:

- Adresse électronique valide
- N°INE: 9 chiffres + 2 lettres
- Relevé de notes aux épreuves anticipées
- Avis d'imposition pour éventuelle attribution de bourse.

- Vérifier et éventuellement corriger certaines informations pré-remplies: adresse, ville, tél...
- **NOTER ET CONSERVER**
N°PARCOURSUP et code confidentiel

Du 22 janvier au 13 mars 2018 (18h):

Saisie des vœux

- Jusqu'au 13 mars l'élève liste ses choix de poursuite d'étude
- + de 12 000 formations répertoriées
- Jusqu'au 31 mars (18h): vous pouvez compléter votre dossier et confirmer les vœux

Si le parcours souhaité ne figure pas sur Parcoursup... pas d'inquiétude, consultez les sites des établissements concernés!

- 2 types de formations:
Filières sélectives (CPGE, BTS, DUT, écoles...)
- Filières non sélectives (Licences....)

Pas plus de **10 vœux**. Un concours qui regroupent plusieurs écoles constitue UN vœu.

Chaque vœu doit être souhaité et motivé.

- Les bacheliers peuvent désormais demander une **année de césure** directement après le Bac, en bénéficiant du statut d'étudiant

Un semestre ou une année de césure pourront être proposés à chaque étudiant **inscrit dans une formation d'enseignement supérieur**, y compris entre la terminale et la 1^{re} année. Cela permettra à chaque étudiant qui en formulera le souhait de s'investir dans une mobilité internationale, un projet professionnel, entrepreneurial, associatif, civique ou personnel dans le cadre d'une convention passée avec son établissement d'inscription.

Cette convention demandera à chaque étudiant une restitution de son expérience afin de pouvoir l'intégrer pleinement dans le cadre de son parcours de licence.

Du 14 au 31 mars 2018

Une fois que les lycéens ont formulé leurs vœux sur la plateforme, les professeurs formulent pour chacun des vœux une appréciation sur les résultats dans leur discipline. Les professeurs principaux en présentent une synthèse lors du deuxième conseil de classe, ce qui permet d'éclairer l'avis du chef d'établissement porté sur les fiches Avenir de chaque lycéen.

Entre le 22 mai et septembre

- Suite à l'analyse des dossiers, les candidats recevront des propositions d'admission
- Une alerte sera envoyée au lycéen quand une proposition arrivera :
 - ✓ sur son portable par SMS ou via l'application **Parcoursup** préalablement téléchargée
 - ✓ dans sa messagerie personnelle (rappel : une adresse mail valide et régulièrement consultée est demandée au moment de l'inscription sur la plateforme **Parcoursup**)
 - ✓ dans la messagerie intégrée à **Parcoursup**

- Ils devront répondre aux propositions qui leur sont faites.
- Les bacheliers restent prioritaires dans les établissements de leur secteur mais ils peuvent postuler sur les formations qui les intéressent où qu'elles soient.

- Le lycéen ne peut conserver 2 réponses positives en même temps, afin de ne pas monopoliser les places
- Il ne renonce pas à ses vœux « en attente »

Filières sélectives: 3 types de réponses

OUI

EN ATTENTE, d'une place

NON

Les formations sélectives peuvent, le cas échéant, proposer à certains candidats des parcours individualisés en fonction des attendus des formations concernées.

Filières non sélectives: Ne peuvent refuser un candidat si des places restent vacantes.

OUI

OUI SI le candidat accepte un parcours personnalisé

EN ATTENTE, d'une place

Le lycéen reçoit une seule proposition d'admission (oui ou oui-si):

- il accepte la proposition (ou y renonce)
- s'il le souhaite, ses autres vœux en attente sont maintenus

Le lycéen reçoit plusieurs propositions d'admission (oui ou oui-si):

- il doit accepter une seule proposition parmi celles-ci et renoncer aux autres propositions d'admission qu'il a reçues pour ne pas monopoliser les places
- S'il le souhaite, ses autres vœux en attente sont maintenus

Le lycéen ne reçoit que des réponses

« en attente » :

- des places vont se libérer au fur et à mesure que les autres candidats vont renoncer à leurs vœux

Le lycéen ne reçoit que des réponses négatives (s'il n'a formulé que des vœux en formation sélective)

- dès le 22 mai, la commission d'accès à l'enseignement supérieur est activée pour lui faire des propositions de formation.

Si un élève reçoit des oui à des demandes mais est sur liste d'attente pour une autre, pourra-t-il attendre de savoir s'il est pris ?

- Les élèves auront toujours la possibilité d'attendre d'avoir une meilleure proposition. Mais, pour ne pas engorger le système, ils doivent accepter une proposition d'admission parmi celles qui leur sont déjà faites.

Que se passe-t-il si un lycéen refuse les conditions mise en place par une université pour accepter son dossier ?

- Les universités ont maintenant la responsabilité de proposer aux candidats des parcours adaptés qui seront pour eux de réels facteurs de réussite. Mais le bachelier a bien sûr le dernier mot : il est libre d'accepter ou non ce « contrat de réussite pédagogique » qui lui est proposé.
S'il refuse le contrat proposé, il perdra la proposition d'admission qui lui a été faite.

- Si, pour des raisons de capacités d'accueil, l'université ne peut admettre tous les candidats, la priorité sera donnée à ceux dont le parcours, la motivation et le projet sont les plus cohérents avec la formation choisie.

L'objectif, c'est bien la réussite des étudiants en licence.

Sur quel type de critères se fera l'admission ?

Les notes ? Les activités extra-scolaires ?

Le type de bac ?

- Les résultats scolaires ne constituent qu'une partie du dossier. Le projet du candidat, sa motivation, ses acquis compteront également. Ces éléments seront en particulier valorisés dans le projet de formation motivé établi par le lycéen.

Peut-on choisir des formations sélectives et non-sélectives ?

- Oui, les candidats peuvent choisir à la fois des formations sélectives et non-sélectives dans leur académie ou en dehors.
- Les candidats peuvent faire uniquement des vœux pour des filières sélectives

Au regard de l'ancien système, la formulation d'un vœu dans une filière non sélective est obligatoire ?

- Non, la formulation d'un vœu dans une filière non sélective n'est plus obligatoire.

- A la mi-juin la procédure s'interrompt pendant les épreuves du Baccalauréat.

De juillet à septembre: phase complémentaire

- Des commissions rectorales d'accès au supérieur se réunissent chaque semaine pour proposer des affectations aux candidats qui n'ont obtenu aucun de leurs vœux.

Pas de panique

- Les délais sont suffisamment espacés pour prendre le temps de l'échange et de la réflexion
- Conseiller à votre enfant d'être curieux : les Portes ouvertes, les salons, les sites des établissements, les annales des concours....

DATES IMPORTANTES A RETENIR

- Salon de l'étudiant : **11, 12 et 13 Janvier 2018**
- Portes ouvertes à l'Université catholique:
3 Février et 08 Mars 2018
- Sciences Po Lille: **3 Février 2018**
- Universités, IUT, écoles d'ingénieurs, de commerce : **3 Février 2018**
- BTS, Classes Préparatoires : Consultez les sites des écoles concernées

**TOUS les élèves doivent
constituer un dossier
PARCOURS SUP**

- Inscription définitive dans l'établissement après acceptation de la candidature

- Des outils numériques pour mieux accompagner

www.terminales2017-2018.fr

(panorama des filières, des MOOC, focus sur les filières en tension, les filières d'avenir...

www.monorientationenligne.fr (ONISEP)

[Canopé](#)

[Carte interactive Journées Portes ouvertes](#)

CONTACT

- **Institution:** www.lacroixblanche.org
- **Responsable Orientation Lycée:**
florence.motte@lacroixblanche.org
- **Tél. :** 03 20 46 88 66

QUESTIONS